

Conseil d'école du 9 novembre 2010

école de Marcellaz-Albanais

Présents

Mme DAUNIS, adjointe chargée des affaires scolaires, Mme TISSOT, conseillère municipale
M. BUAT, DDEN

M. COCCATO, Mme MILLIAT, Mme GRANDJACQUET, Mme PEYRARD, Mme VETTORI,
Mme CARRERAS Mme CANNET, représentants élus des parents d'élèves

Mme GRUFFAT, présidente de l'APE

Mmes, BATAILLON, ROLLIER, GERAULT, PIROIRD, RICHARD, enseignantes

Absents excusés

Mme MANIN, maire de la commune

Mme POULET, représentante élue des parents d'élèves

Mme GIRARD, enseignante

M. DAMIAN, Inspecteur de l'Education Nationale

Présentations mutuelles

Un tour de table est effectué afin de présenter les personnes présentes : nouveaux enseignants, nouveaux parents délégués, nouveau personnel de garderie et de cantine., DDEN, (délégué départemental de l'éducation nationale)

Sanella travaille à la cantine et s'occupe du ménage dans l'école.

Martine Jacquet, EVS administrative, travaille à temps partiel sur notre école.

Bilan de rentrée

L'an dernier, à la suite de l'incendie, l'école avait bénéficié de l'ouverture d'une sixième classe pour un an. En juin, nous étions à la limite de la conserver. Cependant, nous n'avons pu y parvenir, faute de nouvelles inscriptions durant l'été.

Au jour de la rentrée, nous avons donc :

18 PS ; 20 MS ; 13 GS ; 17 CP ; 20 CE1 ; 15 CE2 ; 19 CM1 ; 13 CM2 soit 135 élèves.

1 radiation a été faite pour un enfant de PS le 1 octobre.

Répartition des enfants :

Classe de PS-MS : 25 enfants avec Odile PIROIRD

Classe de MS-GS : 25 élèves avec Corinne GERAULT

Classe de CP-CE1 : 25 élèves avec Florence GIRARD et Corinne ROLLIER

Classe de CE1-CE2 : 27 élèves avec Stéphanie RICHARD

Classe de CM1-CM2 : 32 élèves avec Aude BATAILLON et Corinne ROLLIER

Budget

Budget mairie année civile 2010

Budget pédagogique : 66,91€ par enfant pour l'année 2010 (pour l'élémentaire : 5352,80€ et pour la maternelle : 3345,50€)

Budget coopérative : 12,42€ par enfant pour la coopérative scolaire (pour l'élémentaire : 999,20€, la maternelle : 624,50€ + 160€ d'abonnement)

Investissements : en fonction des besoins, la mairie n'hésite pas à faire les investissements nécessaires : en 2010 : le remplacement de la gazinière défectueuse est en projet ; nous renouvelons la demande d'un cagibi dans la cour de la maternelle.

Les coopératives scolaires

L'an dernier, l'école fonctionnait avec deux coopératives scolaires : une pour les deux classes de maternelle (OCCE) et une autre pour les classes de l'élémentaire (USEP).

Cette année, nous souhaitons fonctionner avec la même coopérative : le compte USEP est en cours de fermeture. Nous n'aurons plus qu'un seul compte pour l'ensemble de l'école à l'OCCE.

Chaque coopérative a fait le bilan de ses activités de l'an dernier (recettes, dépenses et bénéfices).

Présentation de bilan de la coopérative maternelle.

BILAN FINANCIER - septembre 2009 (+2257,91€) - fin août 2010 (+2024,33)

Charges		Produits	
achat de produits pour cession	10,75€	vente de produits pour cession	114,60 €
charge des activités	1175,79€	produits des activités éducatives	381,50 €
cotisation OCCE	274 €	subvention Mairie	710,50 €
assurances	40,78€	remboursement cotisation élémentaire OCCE	160 €
autres charges courantes	19,60 €		
achats de biens durables	79,26€		
TOTAL DES CHARGES	1600,18 €	TOTAL DES PRODUITS	1366,60 €

Concernant le bilan financier du compte USEP, celui-ci est positif. Ce compte va être clôturé, les comptes seront vérifiés à ce moment-là.

L'APE

L'association de parents d'élèves permet de financer chaque année la plus grosse partie des activités de l'école.

Cette année 6500 euros sont disponibles (le budget prévisionnel a été présenté en réunion APE).

Chaque année, une somme supplémentaire est mise de côté en prévision d'une classe de découverte (2500€/an jusqu'à présent).. Mme Gruffat précise que cette somme peut éventuellement être attribuée à d'autres projets.

Règlement intérieur

Lecture du règlement intérieur.

Points à ajouter : concernant le goûter du matin : Pour être en cohésion avec les directives de lutte contre l'obésité et les mauvaises habitudes alimentaires, les enfants d'élémentaire, uniquement ceux qui n'ont pas pris de petit déjeuner à la maison, **de façon exceptionnelle**, pourront apporter un goûter léger le matin (à base de fruits, essentiellement). Le goûter de la récréation de l'après-midi par contre, est supprimé (les enfants goûtent à la sortie de l'école).

Vote du règlement: le règlement est adopté à l'unanimité.

Projet d'école et organisation spécifique de l'école

Projet d'école :

Le projet d'école est en cours de finalisation : il s'étend de 2009 à 2012.
(Les grandes lignes de ce projet sont toujours valables)

Organisation spécifique de l'école :

Mme Girard est à 75%, de ce fait elle travaille les lundis, mardis et jeudis.
Mme Rollier est à 50%, elle assure donc 25% dans la classe de Mme Girard les vendredis et la décharge de direction de 25% les mardis avec la classe de Mlle Bataillon.

Les trois niveaux de cycle 2 participeront encore cette année au cycle de natation à la piscine de Seynod. Nous avons fait une démarche auprès de la mairie pour aider au financement de cet apprentissage.

Nous sommes toujours à la recherche d'un créneau dans un bassin de la région afin de faire passer l'attestation Savoir nager (MSAA) aux CM1-CM2 devenue obligatoire pour le passage en 6ème.

Aide personnalisée :

Le dispositif mis en place depuis deux ans, est reconduit cette année. Elle est proposée aux enfants qui ont des difficultés ponctuelles et passagères . Elle ne remplace en rien le travail effectué par le RASED. Elle a lieu de 16h30 à 17h30 différents jours de la semaine en fonction des enseignantes.

RASED:

Les membres du RASED interviennent pour des élèves en grande difficulté scolaire. Leur action est ciblée sur les élèves du cycle 2 en mathématiques et en français. A ce jour, aucun enfant de l'école n'a été signalé pour une prise en charge par les maîtres E et G.

Cependant, une demande de prise en charge par le psychologue scolaire a été formulée.

Stages de perfectionnement CM :

Nous vous rappelons que des stages de perfectionnement, à destination des élèves de CM1-CM2, sont organisés pendant les vacances scolaires de Pâques et d'été, à partir des résultats aux évaluations nationales. L'enseignante propose le stage aux élèves en difficulté, sur la base du volontariat.

Sécurité

Le premier exercice de sécurité de l'année devrait avoir lieu mardi 16 novembre.

PPMS (plan particulier de mise en sûreté) Il est en cours, nous espérons le finir au plus vite afin de pouvoir le mettre en place rapidement.

Projets

CDER

Le C3R (anciennement SIGAL) permet de financer certaines activités du CDER.

Cette année, chaque classe de l'école bénéficiera de 6h d'intervention avec un professionnel : l'ensemble de l'école participera à un projet en danse contemporaine avec Stéphanie DONNET.

Nous espérons pouvoir lier ce projet avec celui de la fresque murale sur le thème du mouvement, pour la plupart des classes.

Remarque : Chaque classe de l'école souhaite prolonger ces interventions avec une ou deux séances d'une heure supplémentaire pour les élèves de l'élémentaire et 3 séances de 45 minutes, voire 4 pour les maternelles. Le financement de ces heures sera pris en charge par la coopérative scolaire ou l'APE.

Le CDER dispose également de matériel de sport, de sciences et de musique et de séries de livres, stocké à l'école de Marcellaz. Les classes pourront l'utiliser en fin d'année scolaire.

Les projets de l'école sous réserve de financement :

Création d'une fresque sous le préau avec Jean-Marc GRAND

Marché de Noël en préparation. Il aura lieu le 4 décembre.

Elémentaire :

Sorties/spectacles réalisés: spectacle à Bonlieu pour les CP-CE1-CE2 ("Etre ou ne pas être dans les nuages"), visite de la station d'épuration, rencontre USEP course longue. Nous félicitons Samia, Rémi et Corentin qui ont participé à la finale départementale de la course longue à Annecy, exercices d'évacuation de car avec l'ADATEEP.

Sorties/spectacles à venir: Comémoration du 11 novembre préparée dans les classes, spectacle au Quai des arts pour les CM1-CM2, ("Matthieu trop court et François Trop long"), une journée neige, sortie USEP aux Monts des Princes, ateliers scientifiques pour les CM avec M.POULET, spectacle proposé par Olivier QUENARD pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2.

Maternelle :

Sorties/spectacles réalisés:

Un spectacle de danse à Bonlieu, un intervenant musique en classe,

Pour les GS, rencontre course longue USEP,

Présentation des albums réalisés avec Capucine MAZILLE aux autres classes et au salon du livre.

Ils sont également en ligne sur le site de l'APE.

Sorties/spectacles à venir: une rencontre USEP en danse, une sortie dans une ferme pour les MS-GS, une sortie aux Puisots pour les PS-MS, journée prévention OCCE

CEL

Les activités concernent les enfants des deux écoles du village. Elles ont commencé dès la rentrée des vacances de Toussaint, le 4 novembre: ateliers cirque, chorale, jeux d'opposition, créatif.

Questions diverses

Travaux

En maternelle, suite au sinistre, les stores de la classe des PS-MS et de la salle motricité n'ont pas encore été remplacés. L'enseignante renouvelle la demande d'installation de crochets aux coins de la

classe des MS-GS (la commande est en attente précise Mme DAUNIS) et l'ajout d' étagères. En élémentaire, les enseignantes souhaitent que les étagères soient remises dans la petite salle du haut afin de ranger le matériel du CDER dont nous avons encore la charge cette année.

Réintégration proche des locaux de garderie et de bibliothèque (mi novembre)

Droit à l'image

L'équipe éducative s'est interrogée sur le droit à l'image. Nous avons convenu que l'utilisation de photos ou vidéos des élèves dans un usage pédagogique au sein de l'école était possible. Dans le cas d'une diffusion papier, notamment sur la gazette de l'école, le bulletin municipal ou les journaux locaux, une demande d'autorisation spéciale devra être demandée aux parents. L'équipe ne souhaite pas voir diffuser des images des élèves de l'école sur internet. Mme DAUNIS précise qu'en ce qui concerne la cantine et la garderie, la demande auprès des familles a été réalisée en début d'année. Pour le cas des CD de photos distribués aux familles, l'équipe n'a pas encore tranché sur la question.

Visite médicale en GS

Certains parents s'interrogent sur les points de contrôle de cette visite médicale. Ils pensent que le dépistage n'est pas assez approfondi.

Eléments de réponse de l'équipe éducative : Cette visite médicale est effectuée par un médecin scolaire généraliste et une infirmière, qui n'ont pas les moyens de faire un dépistage plus approfondi. Pour certains enfants, ils conseillent aux parents de rencontrer un spécialiste.

Mme VETTORI demande comment sont choisis les mercredis travaillés en remplacement des ponts du mois de mai. (En Savoie, le mercredi 10 novembre est travaillé)

Réponse des enseignantes: Pour le pont de l'Ascension, au niveau de la circonscription, le choix a été fait sur le Mercredi 15 juin qui sera travaillé en remplacement du vendredi 3 juin, sur proposition de l'Inspecteur.

Proposition des parents: Travailler le mercredi en fin des vacances de Toussaint, où les activités n'ont pas encore repris.